

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
LA REGION NAZAIRIENNE ET DE
L'ESTUAIRE**

DECISION N°2020.00197 DU 10/06/2020

**DIRECTION URBANISME &
AMENAGEMENT DURABLE**

PÔLE ENVIRONNEMENT

Objet :
Dossier de candidature conjoint CARENE –
CAP ATLANTIQUE à l'Appel à partenaires
ANEL CEREMA

Le Président de la Communauté d'Agglomération de la
REgion Nazairienne et de l'Estuaire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et
notamment l'article L. 5211-10 ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face
à l'épidémie de covid-19 ;

Vu la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence
sanitaire et complétant ses dispositions ;

Vu l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux
mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des
collectivités territoriales et des établissements publics locaux
afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020 portant diverses
mesures d'adaptation des règles de passation, de procédure ou
d'exécution des contrats soumis au code de la commande
publique et des contrats publics qui n'en relèvent pas pendant la
crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer
la continuité du fonctionnement des institutions locales et de
l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des
établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie du
Covid 19 ;

Considérant que le Président se voit attribuer de plein droit, par
l'article 1 de l'ordonnance n°2020-391, l'ensemble des
attributions de l'organe délibérant mentionné à l'article L.5211-
10 du Code général des collectivités territoriales, à l'exception
des matières énumérées du 1° au 7° de ce même article,
lesquelles sont expressément exclues de la délégation ;

Considérant l'appel à partenaires ANEL CEREMA « Gestion
intégrée de la mer et du littoral » ;

Considérant l'intérêt afin pour la CARENE d'engager une
réflexion sur cette thématique d'anticiper les éventuelles
évolutions réglementaires ;

Considérant la coordination partenariale engagée avec CAP
ATLANTIQUE sur un périmètre sédimentaire cohérent ;

DECIDE :

Article 1 - de déposer un dossier de candidature conjointe CARENE – CAP ATLANTIQUE à l'Appel à partenaires ANEL CEREMA afin de bénéficier de l'ingénierie du CEREMA en vue de l'élaboration d'une stratégie de gestion intégrée du trait de côte.

Article 2 : d'autoriser la signature de tout document relatif à cet appel à partenaire

Article 3 - La présente décision sera transmise à M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Nazaire et portée à la connaissance de Mmes et MM. les Conseillers Communautaires lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire.

Article 4 Le Président de la CARENE et le Receveur percepteur de la trésorerie municipale de Saint-Nazaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Saint-Nazaire, le 10 juin 2020

Le Président,
David SAMZUN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DS', enclosed within a large, loopy, handwritten flourish that extends to the left and right.

Conformément à la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ainsi qu'à l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie du Covid 19, le Président de l'EPCI informera sans délai et par tout moyen l'ensemble des conseillers communautaires maintenus en fonction, ainsi que les conseillers municipaux et communautaires élus dès le premier tour non encore en fonction, des décisions prises dans le cadre de ses attributions



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : La CARENE

Utilisateur : GUENEGO Audrey

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	D2020000197
Date de la décision :	2020-06-10 00:00:00+02
Objet :	DIRECTION URBANISME & AMENAGEMENT DURABLE - PÔLE ENVIRONNEMENT - Dossier de candidature conjoint CARENE – CAP ATLANTIQUE à l'Appel à partenaires ANEL CEREMA
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	044-244400644-20200610-D2020000197-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
044-244400644-20200610-D2020000197-AR-1-1_0.xml	text/xml	984
Nom original :		
DEC197_20200610_Appel à partenaire ANEL CEREMA.pdf	application/pdf	45863
Nom métier :		
99_AR-044-244400644-20200610-D2020000197-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	45863

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 juin 2020 à 09h35min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 juin 2020 à 09h35min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 juin 2020 à 09h35min26s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 juin 2020 à 09h35min45s	Reçu par le MI le 2020-06-12